|  |  |
| --- | --- |
| **Bureau de la normalisationdes télécommunications** | **logo_F_** |
|  |  |

 Genève, le 1er avril 2014

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.:Contact: | **Circulaire TSB 91**TSB Workshops/JZJie Zhang | * Aux Administrations des Etats Membres de l'Union;
* Aux Membres du Secteur UIT-T;
* Aux Associés de l'UIT-T;
* Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T
 |
| Tél.:Fax:E-mail: | +41 22 730 5855+41 22 730 5853jie.zhang@itu.int | **Copie**:- Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT-T;- Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;- Au Directeur du Bureau des radiocommunications |

|  |  |
| --- | --- |
| **Objet:** | **Atelier UIT sur le thème "Usurpation de l'identité de l'appelant**", **Genève (Suisse), 2 juin 2014** |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous informer que l'Union internationale des télécommunications organise un Atelier sur le thème **"Usurpation de l'identité de l'appelant"**, qui se tiendra à Genève (Suisse) le 2 juin 2014.

Cet atelier s'ouvrira à 14 h 30. L'enregistrement des participants débutera à 8 h 30. Les précisions relatives à la salle de réunion seront affichées sur les écrans placés aux entrées du siège de l'UIT.

Cet atelier se tiendra conjointement avec la réunion de la Commission d'études 2 de l'UIT-T, du 28 mai au 6 juin 2014.

2 Un service d'interprétation sera assuré dans les mêmes langues que pour la réunion de la CE 2 de l'UIT-T. La participation à distance sera possible.

3 La participation est ouverte aux Etats Membres, aux Membres de Secteur, aux Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, ainsi qu'à toute personne issue d'un pays Membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales. La participation à l'atelier étant gratuite, aucune bourse ne sera accordée.

4 L'usurpation de l'identité de l'appelant constitue une question importante pour l'UIT, mise en avant dans la Résolution 65 de l'AMNT-12 sur l'acheminement du numéro de l'appelant, l'identification de la ligne appelante et l'identification de l'origine, ainsi que dans la Résolution 29 de l'AMNT-12 sur les procédures d'appel alternatives, dans la Résolution 21 de la PP-06 sur les procédures d'appel alternatives sur les réseaux de télécommunication et dans la Résolution 22 de la CMDT-10 sur les procédures d'appel alternatives sur les réseaux de télécommunication internationaux, l'identification de leur origine et la répartition des recettes provenant des services internationaux de télécommunication. Elle figure également dans le Règlement des télécommunications internationales, dans lequel il est indiqué que les Etats Membres doivent s'efforcer de veiller à ce que les informations relatives à l'identification de la ligne appelante internationale (CLI) soient fournies compte tenu des Recommandations UIT-T pertinentes. En outre, l'AMNT-12 a chargé la CE 2 et la CE 3 de l'UIT-T, et éventuellement la CE 17, selon leurs mandats, d'étudier les incidences de la non-identification de l'origine et de l'usurpation d'identité, y compris pour ce qui est des aspects économiques et de la sécurité.

Cet atelier a pour principal objectif de présenter l'état d'avancement de cette question en ce qui concerne les environnements RTPC et IP, ainsi que les activités connexes menées à l'intérieur et en dehors de l'UIT-T, d'échanger des données d'expérience, d'analyser et d'étudier la question tant du point de vue technique que réglementaire, et d'examiner des propositions portant sur les activités futures et sur les possibilités de coopération, à la lumière de la compréhension en profondeur de cette question rendue possible par cet atelier.

5 Un projet de programme pour l'atelier comprenant les exposés des intervenants sera disponible sur le site web de l'UIT-T (<http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/callerid/Pages/default.aspx>), qui sera mis à jour à mesure que des modifications seront apportées ou que de nouvelles informations seront disponibles. Toutes les autres informations complémentaires seront mises à disposition sur ce même site web.

6 Des équipements de réseau local sans fil sont à la disposition des délégués dans les principaux espaces de conférence de l'UIT. L'accès au réseau câblé continue d'être disponible dans le bâtiment Montbrillant de l'UIT. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site web de l'UIT-T (<http://www.itu.int/ITU-T/edh/faqs-support.html>).

7 Pour faciliter vos démarches, vous trouverez un formulaire de confirmation d'hôtel à l'**Annexe** **1** (voir <http://www.itu.int/travel/> pour la liste des hôtels).

8 Afin de permettre au TSB de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de l'atelier, je vous saurais gré de bien vouloir vous inscrire au moyen du formulaire en ligne (<http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/callerid/Pages/default.aspx>) dès que possible, et **au plus tard le 26 mai 2014**. **Veuillez noter que la préinscription des participants aux ateliers se fait exclusivement *en ligne***.

9 Je vous rappelle que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. **Ce visa doit être demandé au moins six (6) semaines avant le début de l'atelier** et obtenu auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ.

En cas de problème pour des **Etats Membres**, des **Membres de Secteur** et des **Associés de l'UIT** ou des **établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT**, et sur demande officielle de leur part au TSB, l'Union peut intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa mais uniquement pendant la période de six semaines susmentionnée.

Cette demande se fait par lettre officielle de l'administration ou de l'entité que vous représentez. Cette lettre doit préciser le nom et les fonctions, la date de naissance, le numéro ainsi que la date de délivrance et d'expiration du passeport de la (des) personne(s) pour laquelle (lesquelles) le (les) visa(s) est (sont) demandé(s), et être accompagnée d'une copie de la notification de confirmation d'inscription approuvée pour l'atelier en question de l'UIT-T. Elle doit être envoyée au TSB, avec la mention "**demande de visa**", par télécopie (N°: +41 22 730 5853) ou par courrier électronique (tsbreg@itu.int). **Veuillez également noter que l'UIT peut prêter assistance uniquement aux représentants des Etats Membres de l'UIT, des Membres de Secteur de l'UIT, des Associés de l'UIT ou des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT**.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Malcolm Johnson
Directeur du Bureau de la
normalisation des télécommunications

**Annexe**: 1

ANNEX 1

(to TSB Circular 91)

|  |
| --- |
| *This confirmation form should* ***be sent direct to the hotel*** *of your choice* |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **INTERNATIONAL TELECOMMUNICATION UNION** |  |

**TELECOMMUNICATION STANDARDIZATION SECTOR**

***ITU Workshop on “Caller ID Spoofing”,*** *in Geneva, on* ***2 June 2014***

*Confirmation of the reservation made on (date) -------------------------- with (hotel) --------------------------------*

***at the ITU preferential tariff***

*------------ single/double room(s)*

*arriving on (date)----------------------------- at (time) ------------- departing on (date)--------------------------------*

***GENEVA TRANSPORT CARD:*** *Hotels and residences in the canton of Geneva now provide a free "Geneva Transport Card" valid for the duration of the stay. This card will give you free access to Geneva public transport, including buses, trams, boats and trains as far as Versoix and the airport.*

*Family name* -------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*First name*  ------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*Address*  ------------------------------------------------------------------------ *Tel: -------------------------------*

*----------------------------------------------------------------------------------------- Fax: -------------------------------*

*----------------------------------------------------------------------------------------- E-mail:* ------------------------------

*Credit card to guarantee this reservation*: AX/VISA/DINERS/EC (*or* *other) -----------------------------------*

*No.* -------------------------------------------------------- *valid until* ------------------------------------------------

*Date* ------------------------------------------------------ *Signature*  ---------------------------------------------------

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_